



# Le concours BD : "Bulles de Mémoire" 2023-2024

publié le 18/10/2023

## Descriptif :

Concours de BD proposés aux collégiens et lycéens. Inscriptions jusqu'au 31 décembre 2023.

Mémoire, Citoyenneté, Parcours citoyen et PEAC.

## Sommaire :

- Les objectifs
- Les sujets possibles : sur quelles guerres dessiner ?
- Participation
- Contact

Dans le cadre de sa mission de préservation et de transmission de la mémoire et des valeurs républicaines aux plus jeunes, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) en partenariat avec le Musée de l'Ordre de la Libération et l'Oeuvre Nationale du Bleu de France et avec le soutien de l'Éducation nationale, organise un **concours de bande dessinée** ouvert à tous les **collégiens et lycéens**, en candidat libre ou par groupe. Aussi, l'Inspection d'histoire-géographie, le Pôle Valeurs de la République et la DAAC de l'académie de Poitiers suivent ce concours.

### ● Les objectifs

Ce concours, alliant bande dessinée et recherche historique, revêt plusieurs dimensions :

- il s'inscrit dans un travail de mémoire sur l'Histoire des grands conflits contemporains ;
- il engage les jeunes dans une réflexion sur les rapports de l'histoire à la fiction, de l'histoire au genre artistique, de l'image au récit ;
- il s'intègre dans une démarche pédagogique pluridisciplinaire alliant histoire, lettres, arts plastiques, documentation, ... ;
- il doit permettre aux jeunes de développer à la fois leur inventivité et créativité.

La guerre est le décor et le contexte d'une histoire invitant l'auteur à réfléchir sur un thème relatif aux souvenirs de combattants ordinaires, anonymes.

### ● Les sujets possibles : sur quelles guerres dessiner ?

Les participants sont invités pour cette huitième édition 2023-2024, à réfléchir sur le thème :



**"Le sport et la guerre. S'engager et combattre aux XXe et XXIe siècles".**

Voici quelques exemples de sujet à partir desquels les candidats peuvent construire leur histoire, cette liste n'étant pas limitée :

- ▶ le sport, prémices ou prolongement de la guerre : moyen non armé de s'affronter, instrumentalisation du sport par la propagande, exaltation du sport dans la culture de guerre ;

- ▶ le sport, développement de compétences qui se révèlent, débutent, se prolongent par la guerre : introduction de nouvelles pratiques sportives en marge de conflits armés par les armées à destination des combattants, des populations, développement du sport féminin ;
- ▶ les lieux de pratiques sportives et leurs publics, enjeux des conflits armés : lieux de détention, d'exécution, de violences de guerre, d'attentats terroristes, dans les conflits ;
- ▶ le sport dans la préparation à la guerre (sport militaire, importance du sport dans le recrutement militaire, entraînement du soldat, occupation du prisonnier de guerre...) et dans la résilience (blessure de guerre, Invictus games...) ;
- ▶ le sport et des sportifs soutenus par les armées : bataillon de Joinville, Centre national des sports de la défense (CNSD) ;
- ▶ le sport, un vecteur de la paix : compétitions sportives militaires, Jeux interalliés, valeurs de l'olympisme, exclusion de nations belliqueuses des compétitions internationales, fraternisations sportives en marge des conflits ;
- ▶ le sport, mémoire des conflits contemporains (dénomination de lieux publics, de monuments commémoratifs, de mémoriaux (matériels et immatériels) du nom de sportifs et sportives engagés dans les conflits...) ;
- ▶ le sport et les armées porteurs de valeurs similaires : bravoure, courage, dépassement, individu au service d'un collectif, place du hasard, mobilisation pour la victoire ;
- ▶ le sport et la guerre : des mots, des actions communes : capitaine, contre-attaque, camp, défense, défaite, endurance, espoir, impact, lancer, manipulation, poste, résistance, stratégie, trophée, vétéran, victoire.

 [Fiches pédagogiques "Bulles de Mémoire" 2023-2024](#) (PDF de 2.9 Mo)

Choisir le cadre de son histoire

## ● Participation

Ce concours est ouvert à tous les **collégiens et lycéens** de 11 à 20 ans, selon deux catégories : collège et lycée.

Il existe deux niveaux distincts de participation :

- **en candidat libre** (individuel ou collectif, jusqu'à 3 participants) ; cette catégorie est faite pour de jeunes auteurs qui souhaitent présenter une BD qu'ils ont élaborée **sur leur temps libre sans accompagnement ou encadrement pédagogique**. L'inscription peut se faire individuellement ou jusqu'à trois personnes.
- **par groupe** ; cette catégorie est réservée **aux classes et aux groupes de plus de 4 élèves** qui effectuent un travail dans le cadre d'un projet encadré (que l'encadrant soit un enseignant ou non).

 [Règlement du concours BD "Bulles de Mémoire"](#) (PDF de 304,3 ko)

Modalités de participation - Critères de sélection - Calendrier... 2023-2024

[Le concours "bulles de mémoire" sur le site de l'ONA-CVG](#) 

[Le concours "bulles de mémoire" sur le site Eduscol](#) 

Les participants devront fournir une **bande dessinée de une à trois planches pour le format A3 ou deux à cinq planches pour le format A4**.

Toutes les techniques sont autorisées : crayon, fusain, feutre, aquarelle, peinture acrylique, tablette graphique, etc..., noir et blanc, monochrome, couleurs.

Les inscriptions doivent se faire **avant le 31 décembre 2023**.

La clôture d'envoi des productions sera **le 31 janvier 2024**.

Les [inscriptions se réalisent en ligne](#)  sur la page consacrée au concours « Bulles de mémoire » du site de l'ONACVG.

Les enseignants sont invités à déclarer la participation des candidats à ce concours sur l'application ADAGE afin que l'engagement de chaque élève puisse être pris en compte dans son parcours tout au long de sa scolarité.

## ● Contact

Mission interdépartementale mémoire et communication Poitou-Charentes  
14 rue Charles Gide - BP 535  
86020 POITIERS CEDEX  
Tél : 05.49.41.90.77

## Document joint

 [Flyer Bulles de mémoires 2023-2024](#) (PDF de 2.4 Mo)



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**